V5.30/01/2024

	<u>ée :</u> □ oui □ non tiques de cirrhose : □ clinique	e 🖵 marqueu	rs non-invasifs	☐ imagerie	☐ biopsie	
l -	oui, date de la dernière : ennes/gastriques : □ Non rech	non nerchées A		Présentes, grade	des VO :	
Ascite : ☐ Absente ☐ Modérée ☐ Abondante ☐ Pas d'ascite clinique mais visible en imagerie ☐ Pas d'ascite actuellement mais ATCD d'ascite						
Encéphalopathie :	⊐ oui □ non S	i oui, date du diag	nostic :			
En cas de surconso	ommation alcoolique : Sevrag nbien de temps :		onsommation act	uelle d'alcool :	g/jour	
Date du diagnostic Prouvé histologique <u>Traitements loco-ré</u> Indiquer dans l'ordr	ement oui non egionaux re chronologique les traitemen nt le nombre de cures et le nui	méro de segment,	et toute autre inf	ormation sembla	nt pertinente.	
	□ Chirurgie □ Destruction percutanée (radiofréquence, micro-onde, électroporation irréversible) □ Chimio embolisation □ Radio embolisation □ Radiothérapie					
	Type d'intervention Nombre de cures : Date de la dernière intervention : Localisation : Taille : Information complémentaire :					
	Type d'intervention Nombre de cures : Date de la dernière intervention : Localisation : Taille : Information complémentaire :					
	Type d'intervention Nombre de cures : Date de la dernière intervention : Localisation : Taille : Information complémentaire :					
Traitements systém						
Nombre de lignes : Ligne Type		Date de début	Date de fin	Motif arrêt	1	
1						
2						
3						
Soins de conforts : Si oui, préciser :	□ oui □ non					
Clinique Poids: Taille:				ECOG:		

Albumine :g/L		
<u> </u>		
INR :		
6 semaines :		
CP CHC		
RCP ? posé · NON □		
rise en charge. Cependant, si vous et		
□ Radio embolisation □ Traitement systémique □ Essai thérapeutique □ Radiothérapie □ Soins de confort ou hiérarchisation si plusieurs propositions		
Sign		

PRINCIPES D'ORGANISATION DE LA RCP CHC



Programmation, planification et préparation

- Porter à la connaissance des adresseurs actuels et potentiels l'offre de soins du centre expert et la charte de collaboration
- Diffuser la fiche RCP CHC et permettre son appropriation
- Assurer une visibilité sur les dates et la périodicité des RCP CHC (si possible une RCP CHC par semaine)
- Préciser les expertises représentées à la RCP (cf. Fiche RCP)
- S'assurer de la présence de toutes les expertises requises (Hépato gastroentérologue, chirurgien hépatobiliaire, chirurgien transplanteur, oncologue, radiothérapeute, radiologue interventionnel)
- · Faciliter la participation des adresseurs



Adressage des patients

- Adresser les patients après avoir collecté les données nécessaires pour prendre une décision pertinente en RCP (Cf. Fiche RCP)
- Respecter les délais recommandés par le centre expert entre la réalisation des examens paracliniques et l'adressage
- Préciser dans la fiche RCP que le patient a bien été informé que son dossier va passer en RCP (à capturer dans la fiche RCP)



Collecte, consolidation et partage des données (Imagerie, biologie...)

- Envoyer les données requises à l'adresse courriel mentionnée sur la fiche RCP (ou si pas possible préparer la fiche RCP pour en discuter à la RCP)
- Organiser la préparation des dossiers par le secrétariat et/ou centre de coordination en cancérologie (3C)
- S'assurer de la complétude des dossiers préalablement à la tenue de la RCP (relances réalisées par le secrétariat...)



Analyse des dossiers des patients en RCP: Présentation, discussion, décision basée sur les recommandations, prise de décision collégiale

- Offrir la possibilité aux adresseurs de présenter son dossier soit en présentiel, soit en visioconférence (préférable), soit par téléphone
- Prévoir une présence séquentielle des adresseurs



Identification d'essais cliniques adaptés au profil du patient Porter à la connaissance des adresseurs les essais en cours (newsletter avec mailing list ou application ou lien dans la fiche RCP vers la liste des essais cliniques en cours dans le centre expert)



Génération du plan de prise en charge globale (plan de traitement et PPS)

Clarifier qui fait quoi dans la mise en œuvre de la stratégie thérapeutique en fonction du profil
des patients et des compétences des centres adresseurs et des centres experts pour faciliter la
mise en œuvre du parcours pré défini (Cf. charte de collaboration inter-établissements)



Compte rendu (Rédaction, diffusion...) et information du requérant et du patient

- Envoyer le compte rendu de RCP à l'adresseur dans les 48H
- Informer le patient au plus tard 8 jours après la RCP
 - Habituellement, il appartient au médecin adresseur d'informer son patient de sa future prise en charge. Cependant, si vous et votre patient le souhaitent, nous pouvons informer votre patient de sa prise en charge Ne rien organiser sans avoir l'information de la part de l'adresseur (à préciser dans la fiche RCP)